



Portrait Global

Municipalité de Saint-Bruno-de
Kamouraska



Table des matières

Pourquoi un plan de développement?	3
Situation géographique	3
Caractéristiques identitaires	5
Les infrastructures publiques.....	5
École et service de garde	5
Services de santé.....	5
Parc régional du Haut-Pays de Kamouraska	6
La place de l'Église.....	6
Comités et organismes.....	7
Loisirs et culture	8
Profil socioéconomique	9
Les indices de développement	13
Politique familiale municipale	14
Politique d'égalité	14
Bilan du dernier plan de développement 2004	15
Diagnostic	17
Annexe 1 : Organismes et entreprises	
Volet social	19
Volet économique.....	19
Volet environnemental et touristique	19

Pourquoi un plan de développement?

Premièrement, l'un des buts du plan de développement est de déterminer la meilleure stratégie de positionnement de la municipalité qui, au delà de la simple différenciation, mettra en valeur nos avantages distinctifs.

Dans ce document, le comité de travail du plan de développement souhaite répondre à trois questions fondamentales :

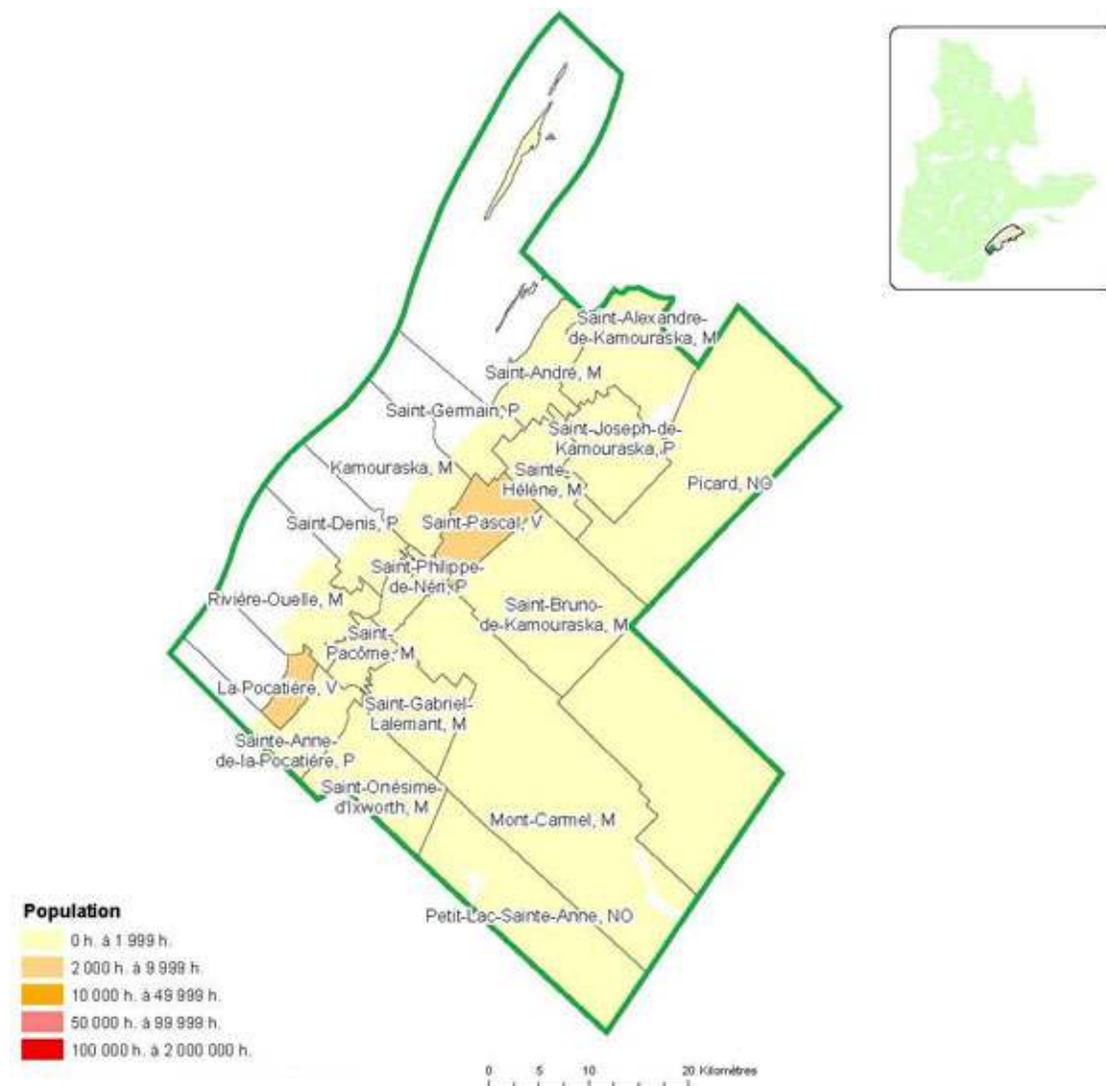
- Où en sommes-nous?
- Où voulons-nous aller?
- Comment s'y rendre?

La municipalité a préparé un diagnostic qui permet d'évaluer ses forces, faiblesses, menaces et opportunités et d'identifier les défis à relever au cours des cinq prochaines années. En actualisant son plan de développement local, Saint-Bruno-de-Kamouraska respecte aussi un engagement pris en 2007 auprès de la MRC de Kamouraska en vertu de la politique nationale de la ruralité.

Situation géographique

Saint-Bruno est avant tout une municipalité de ressources naturelles. La forêt est à l'origine de la fondation et de l'histoire de la municipalité. Cette vocation forestière est aujourd'hui en pleine mutation, conséquence de la crise qui sévit dans ce domaine depuis plusieurs années. L'environnement naturel du village est caractérisé par une vaste forêt, un réseau hydrographique très développé, ses vues sur le fleuve ainsi qu'une faune et une flore riches et diversifiées. Pas étonnant que le territoire soit un endroit privilégié pour le plein air, la chasse et la pêche.

La naissance de Saint-Bruno est due à l'occupation des terres par les défricheurs de la grande région du Kamouraska. Au fil des ans, le canton Woodbrige fut découpé en une multitude de lots formant neuf rangs sur l'ensemble du territoire. Aujourd'hui, Saint-Bruno est l'une des 17 municipalités de la MRC de Kamouraska, faisant partie de la région administrative du Bas-Saint-Laurent. Les municipalités limitrophes sont Mont-Carmel, Saint-Pascal et Sainte-Hélène. De plus, un territoire non organisé borde la frontière au sud-ouest de la municipalité.



Le village est situé dans les hautes terres, juché à 152 mètres au-dessus du fleuve Saint-Laurent, sur le deuxième plateau littoral. Ce plateau a été formé lors du retrait de la dernière élévation marine, il y a près de 20 000 ans. La population de Saint-Bruno se concentre dans la partie nord du territoire, le sud étant surtout réservé à la forêt et à l'agriculture.

La population de Saint-Bruno est de 538 personnes. Ainsi, la densité de la population est très faible, soit de 2,9 habitants par kilomètre carré. Le territoire couvre 187 kilomètres carrés.

Caractéristiques identitaires

Les infrastructures publiques

Saint-Bruno compte 65 kilomètres de routes. Plusieurs infrastructures sportives sont présentes dans le parc municipal : terrain de soccer, terrain de baseball, terrain de volleyball, terrain de tennis, terrain de pétanque et patinoire. De plus, trois bâtiments appartiennent à la municipalité, le garage municipal, le local intergénérationnel et l'édifice municipal. La municipalité détient aussi des locaux dans les nouvelles habitations de Saint-Bruno pour héberger ses nombreux organismes. En 2013, trois parcs seront construits dans la municipalité. Un parc-école sécuritaire sera mis sur pied tout près de l'école primaire. Par la suite, trois aires de jeux seront aménagées dans le parc municipal et seront complémentaires au parc-école, vu la proximité de celui-ci. De plus, un troisième parc sera construit tout près des nouvelles habitations pour personnes âgées. Ce parc prendra la forme d'un sentier pédestre bordant la rivière et aura un volet écologique important.

École et service de garde

Saint-Bruno possède une école primaire comptant une vingtaine d'élèves. L'école n'a aucune classe de maternelle présentement, mais la situation pourrait changer avec l'arrivée de nouvelles familles. En 2012, un service de garde scolaire a vu le jour, étant donné la demande grandissante de la population. Le service de garde est situé à l'intérieur de l'édifice municipal et une éducatrice est présente le matin, le midi et le soir. Plus d'une dizaine d'élèves fréquentent quotidiennement le service de garde « Les P'tits Brûlots d'Or ».

Services de santé

Les services de santé sont peu présents sur le territoire. Certains infirmiers et médecins du CLSC de Saint-Pascal se déplacent quelques fois par semaine pour des consultations à la résidence de personnes âgées. Par contre, le CLSC est à une distance très raisonnable, soit à 6 kilomètres du centre du village. Un service ambulancier dessert aussi la municipalité à partir de Saint-Pascal. Quant aux soins hospitaliers, ils sont assurés par l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière situé à moins de 35 kilomètres du centre du village.

Parc régional du Haut-Pays de Kamouraska

Le Parc régional du Haut-Pays de Kamouraska est un projet de développement territorial se déployant sur sept municipalités (Saint-Alexandre, Saint-Joseph, Sainte-Hélène, Saint-Bruno, Mont-Carmel, Saint-Gabriel-Lalemant et Saint-Onésime-d'Ixworth) et sur deux territoires non organisés (Petit-Lac-Sainte-Anne et Picard). Inspiré des parcs naturels régionaux français, le Parc régional repose principalement sur la mise en valeur d'éléments distinctifs et uniques de patrimoine naturel et culturel principalement du plateau agroforestier. Il s'agit bien d'un parc humanisé et non pas de conservation. Ainsi, pour Saint-Bruno, quelques projets touristique et social voient le jour avec un partenariat municipal et avec le Parc régional du Haut-Pays de Kamouraska.

La place de l'Église

La place de l'Église est un site patrimonial citée par la municipalité en 2009 et inscrit au Répertoire du patrimoine culturel du Québec. Cet ensemble religieux de tradition catholique est composé d'une église érigée en 1900 et 1901, d'un presbytère construit en 1893 et 1894, d'une salle paroissiale bâtie en 1941, d'un parc, d'un reposoir et d'un Sacré-Cœur. L'église présente un plan rectangulaire prolongé par un chœur terminé par un chevet plat ainsi qu'une sacristie rectangulaire à un étage. Le presbytère de plan rectangulaire à deux étages est coiffé d'un toit mansardé. La salle paroissiale, aussi de plan rectangulaire à deux étages, est surmontée d'un toit à deux versants droits. Les bâtiments sont érigés sur un terrain au relief peu accusé et planté d'arbres matures. La valeur patrimoniale du site repose sur son intérêt architectural et historique. Entourée de trois rues, elle est configurée comme une véritable place publique, ce qui est rare dans nos villages. L'inventaire du patrimoine régional réalisé en 1990 (Martin et al.) révèle à la fois tout le potentiel et la fragilité des bâtiments de ce secteur. Le même inventaire souligne que le chemin Guérette et la route de la rivière Manie, entre le 3^e et 4^e rang, sont des paysages considérés intéressants.

Le conseil de Fabrique, chargé d'administrer les édifices et le mobilier de la paroisse, a vendu le presbytère en 2012.

Comités et organismes

Plusieurs organismes sont présents et actifs dans la municipalité. Des dizaines de bénévoles travaillent pour améliorer et stimuler la vie sociale de la collectivité. En voici un résumé :

Comités	Vocations
<i>Comité des loisirs</i>	Organiser et appuyer 2 grands festivals : le Festi-Brûlot et le Carnaval d'hiver. De plus, ce comité soutient le terrain de jeux et plusieurs autres activités sociales et sportives.
<i>Comité d'action communautaire</i>	Étudier, promouvoir, défendre, protéger et développer les intérêts économiques, sociaux et autres de la communauté de Saint-Bruno.
<i>Comité de l'environnement</i>	Supporter le nouveau projet-école vert de l'école primaire de Saint-Bruno. De plus, ce comité appuie le projet municipal de compostage et est responsable de la plantation d'arbres et de l'embellissement floral du village.
<i>Comité des 50 ans et plus</i>	Offrir et supporter des activités sportives et sociales dans la municipalité surtout pour les personnes âgées de plus de 50 ans.
<i>Comité des repas après les funérailles</i>	Préparer le repas qui est servi après des funérailles et recevoir les invités, généralement à la salle municipale.
<i>Journal Le Trait d'Union</i>	Responsable du journal local de Saint-Bruno. Ce comité publie plusieurs articles et fait la mise en page de ce mensuel.
<i>Comité des Habitations Saint-Bruno</i>	Gérer les 14 logements pour personnes autonomes et semi-autonomes. Plusieurs locaux seront en location. Cette bâtisse offrira un service de cafétéria à ses résidants.

<i>Place aux aînés</i>	Maintenir les personnes aînées dans leur milieu naturel le plus longtemps possible en offrant des conditions de vie de qualité.
<i>Comité de la bibliothèque</i>	Gestion de la bibliothèque.
<i>Centre d'accès communautaire informatique (CACISB)</i>	Gestion du centre informatique.
<i>Conseil de Fabrique</i>	Administrer les fonds et revenus nécessaires à l'entretien de l'église et du mobilier de la paroisse.
<i>Comité de la garde paroissiale</i>	Association qui s'investit dans la communauté, principalement en servant l'église.
<i>Chorale et comité de liturgie</i>	Assure le bon déroulement des offices religieux.
<i>La table de concertation des 50 ans et plus</i>	Lieu de concertation sur les loisirs à offrir aux aînés pour améliorer leur qualité de vie.

Loisirs et culture

La municipalité de Saint-Bruno dispose de loisirs de qualité. Le service des loisirs est à l'écoute pour répondre aux besoins des citoyens : il n'en tient qu'aux citoyens de mettre à profit ce potentiel. Voici la liste des activités et infrastructures :

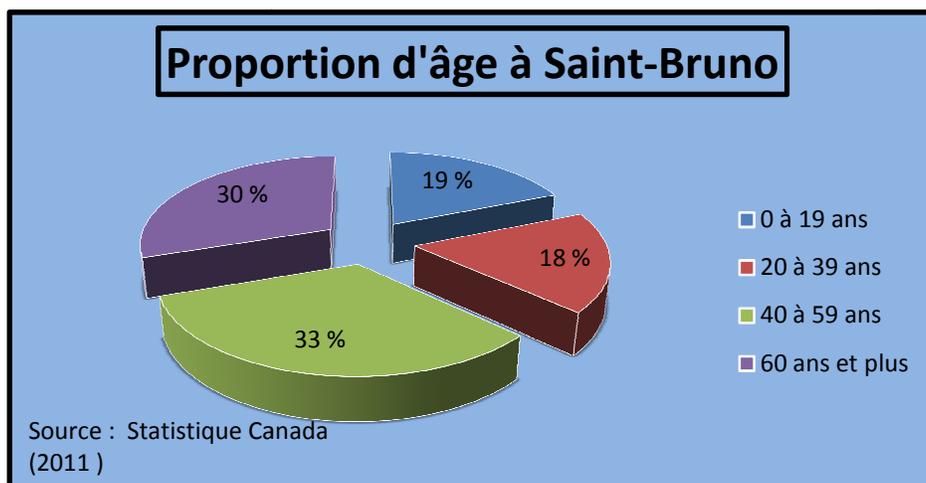
- ✓ Cours de karaté
- ✓ Cours de conditionnement physique
- ✓ Service de catéchèse
- ✓ Bibliothèque municipale et scolaire
- ✓ Le Carnaval d'hiver
- ✓ Le Festi-Brûlot
- ✓ La Fête nationale du Québec
- ✓ Patinoire
- ✓ Club de ski de fond « Les Belles Pistes du Rocher Blanc »
- ✓ Club de motoneige « Les Belles Pistes du Rocher Blanc »
- ✓ Club de VTT
- ✓ Terrain de tennis
- ✓ Terrain de pétanque

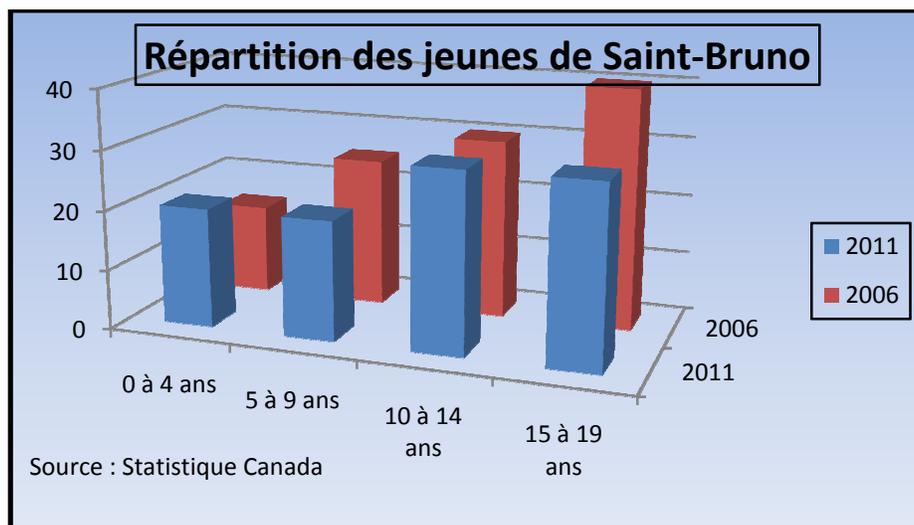
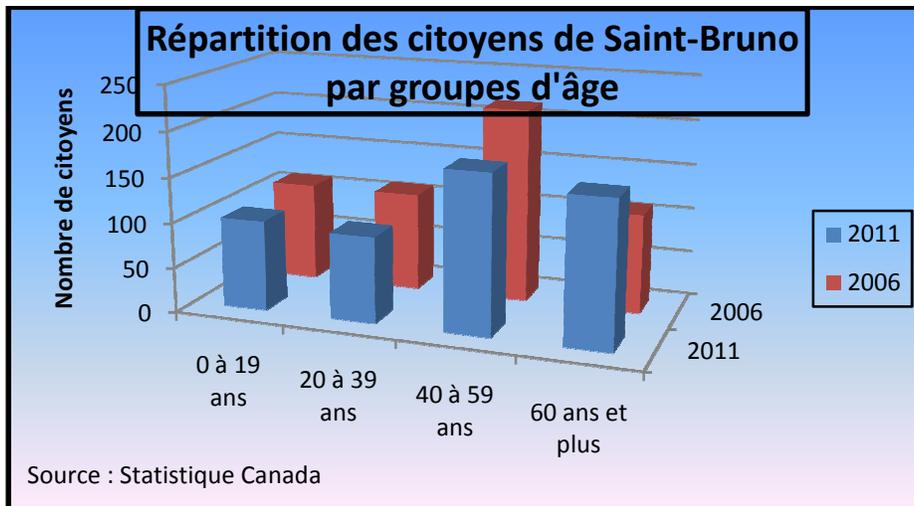
- ✓ Terrain de soccer
- ✓ Terrain de baseball
- ✓ 2 aires de jeux
- ✓ 1 parc municipal
- ✓ 1 parc intergénérationnel
- ✓ Sentier pédestre de la rivière Bouteille
- ✓ Glissade
- ✓ Cinéma Pop-Corn
- ✓ Fête des voisins
- ✓ Service de terrain de jeux

Profil socioéconomique

La population de Saint-Bruno est demeurée relativement stable au cours des 10 dernières années. Selon le dernier recensement réalisé par Statistique Canada en 2011, la population se situait à 538. Tout comme le reste du Kamouraska, la population est vieillissante. La proportion des moins de 25 ans est de 23,3 % alors que celle des 65 ans et plus est en croissance pour atteindre 22,4 %.

L'âge médian de la population, soit l'âge qui divise la population en deux groupes égaux (la moitié plus jeune et l'autre plus âgée), était de 49 ans en 2011 à Saint-Bruno. Il était de 47 ans en 2006. Selon les projections de l'Institut de la Statistique du Québec, la proportion des 65 ans et plus devrait doubler d'ici 2024 sur le territoire du Kamouraska.





En 2011, le total des ménages était de 220, un ménage est constitué d'une ou plusieurs personnes vivant dans la même unité de logement. De ce nombre, on compte 155 familles (*couple marié ou en union libre, avec ou sans enfants, ou parent seul demeurant avec au moins un enfant dans le même logement*), 60 personnes vivant seules et 5 ménages autres.

Portrait des familles de Saint-Bruno en 2011

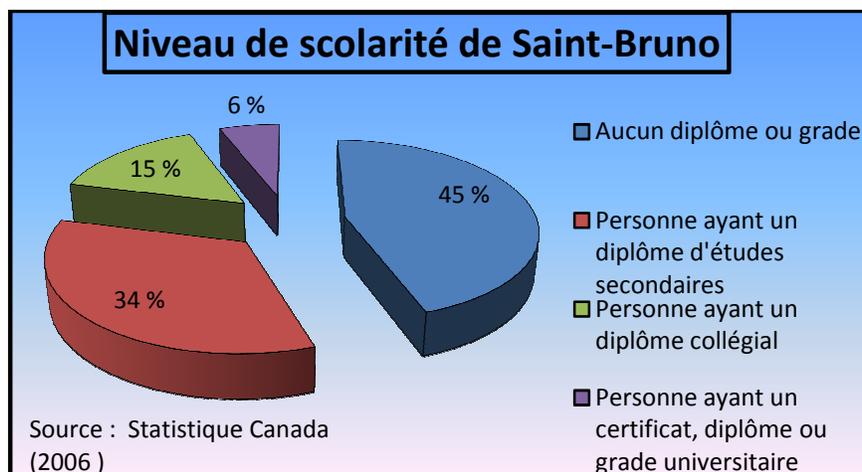
Structure familiale	80 couples mariés	50 en union libre	25 monoparentales
Nombre d'enfants	50 avec un enfant	30 avec deux enfants	20 avec trois enfants et plus

Outre le profil du recensement de Statistique Canada réalisé aux cinq ans, le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire du Québec publie chaque année le décret de la population.

Décret de population 2008-2013 (MAMROT)

Année	2013	2012	2011	2010	2009	2008	Différence	%
Saint-Bruno	538	529	542	536	521	545	(7)	98,72
MRC Kamouraska	21 594	21 669	21 830	22 001	22 055	22 484	(890)	96,38

Pour ce qui est du plus haut niveau de scolarité atteint chez les 15 ans et plus, Saint-Bruno comptait en 2006 proportionnellement moins de diplômés que la population de la MRC. On y retrouve presque autant de diplômés du collégial, mais une plus forte proportion de personnes sans diplômes (44 %) et une plus faible proportion de diplômés universitaires (6 %).

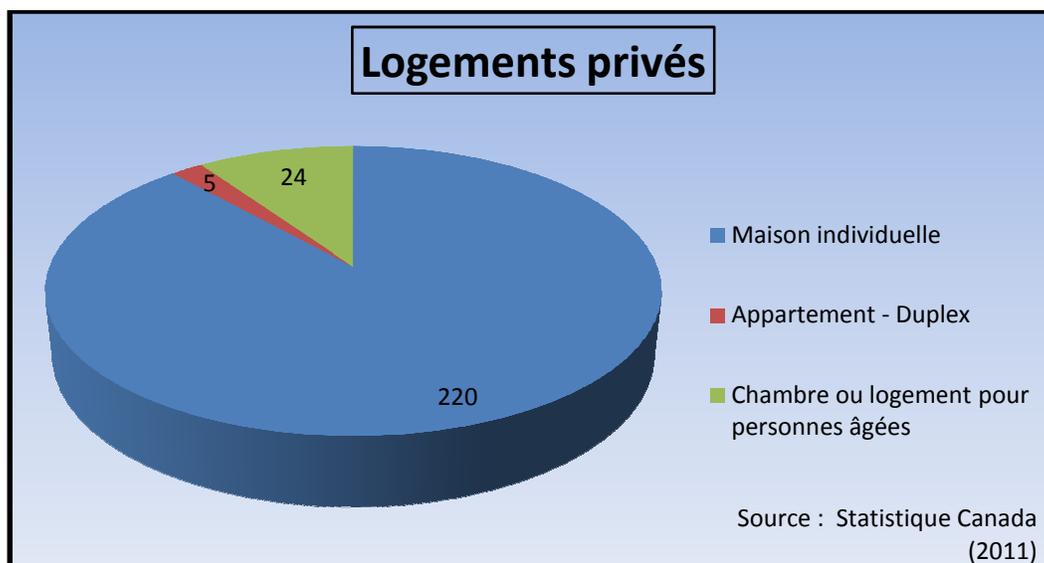


En 2006, selon les données de Statistique Canada :

- Les emplois occupés par les citoyens de Saint-Bruno étaient principalement dans le secteur de l'agriculture et les autres industries relatives aux ressources (22 %), la fabrication (22 %) et les autres services (22 %);
- 28 % des habitants de Sain-Bruno travaillent dans leur municipalité de résidence, 53 % dans la MRC de Kamouraska et 15 % en dehors. La mobilité de la main-d'œuvre est donc à signaler;
- Une personne sur cinq déclare exercer sa profession à domicile (travailleurs autonomes, commerçants, agriculteurs...);
- Le revenu médian des ménages était de 51 211 \$ en 2006 (MRC 51 583 \$; Québec 58 678 \$).

L'entrée en vigueur de la réforme de l'assurance-emploi en janvier 2013 pourrait avoir des répercussions importantes sur les emplois saisonniers. Les prestataires fréquents devront accepter un emploi pour lequel ils sont qualifiés à moins d'une heure de déplacement de leur lieu de résidence et à 70 % de leur ancien salaire.

Saint-Bruno se démarque par une proportion élevée de maisons individuelles, une proportion nettement plus importante que celle de la MRC et deux fois plus élevée que celle du Québec. Il faut noter la présence de 79 chalets sur le territoire, selon la municipalité.



Les indices de développement

Note : Au moment d'écrire ces lignes, seules les données de 2006 étaient disponibles, sur le site Internet de Statistique Canada, à des fins d'analyse et de comparaison.

Les données du recensement de Statistique Canada sont utilisées par différents ministères et organisations pour établir un portrait des communautés. Même si l'interprétation de ces données commande une certaine prudence, il faut rappeler qu'elles sont utilisées pour implanter ou moduler différents programmes gouvernementaux (Plan d'action pour la solidarité et l'inclusion sociale, Fonds de soutien aux territoires en difficulté, etc.).

Ainsi, le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire du Québec utilise sept variables socioéconomiques* pour mesurer la vitalité économique des municipalités. Pour Saint-Bruno, l'indice de développement s'établissait à -2,9 en 2006 alors qu'en 1996, il se situait à -8,49. Un indice négatif révèle qu'une municipalité éprouve des difficultés importantes. Lorsque l'indice est inférieur à -5, le ministère considère que la municipalité est « dévitalisée ». Saint-Bruno a donc vu sa situation s'améliorer. L'Agence de la santé et des services sociaux du Bas-Saint-Laurent utilise également les données du recensement fédéral pour établir, de son côté, un indice de défavorisation matérielle et sociale. La défavorisation matérielle est un indicateur économique fondé sur la scolarité, le rapport emploi-population et le revenu moyen. La défavorisation sociale est un indicateur basé sur l'éloignement par rapport à un réseau social en vertu d'une séparation, d'un divorce ou d'un veuvage, de la monoparentalité ou du fait d'être une personne seule. En 2006, Saint-Bruno avait une cote de 8, la défavorisation la plus faible étant de 1 et la plus forte étant de 9. La cote moyenne des 17 municipalités du Kamouraska est de 5.

** Établi par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire selon les sept variables socioéconomiques suivantes : le taux d'évolution de la population d'un recensement à l'autre; le taux de chômage; le taux d'emploi de la population de 15 ans et plus; le pourcentage du revenu provenant de paiement de transfert gouvernemental; la proportion de la population des ménages à faible revenu; le revenu moyen des ménages; le pourcentage de la population de 15 ans et plus n'ayant pas de diplôme du secondaire.*

Politique familiale municipale

En 2008, le comité famille est mandaté par la municipalité pour élaborer un plan d'action triennal et pour en assurer le suivi. La sécurité et l'éducation de l'enfant, le soutien et la socialisation de l'adulte, la transmission des valeurs et le respect des aînés : voilà les principes guides à retenir lors de tout processus d'intervention de la municipalité et des comités. La communauté de Saint-Bruno doit bien s'organiser en prévision de l'avenir des générations présentes et futures. Familles et municipalité créent un partenariat indispensable à un climat sain, stimulant et progressiste; là réside une condition essentielle à notre avancée. Voici les objectifs principaux de la politique familiale :

- Améliorer la qualité de vie des familles;
- Créer un milieu de vie agréable et adapté aux besoins de chacun des membres de la collectivité;
- Encourager et développer le sentiment d'appartenance, de solidarité et d'entraide chez tous les citoyens;
- Reconnaître l'importance de la contribution de tous les groupes d'âge;
- Penser et agir famille, c'est-à-dire avoir une vision familiale (réflexe famille) dans les prises de décisions et les actions municipales.

Une mise à jour de la politique familiale est prévue en 2013.

Politique d'égalité

L'égalité des femmes et des hommes est un droit fondamental et constitue une valeur essentielle de la démocratie pour la municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska. Malgré tous les acquis des dernières décennies et l'adoption de lois qui garantissent l'égalité de droits, des inégalités persistent aux plans social, économique et politique. La municipalité est déjà sensibilisée à la question et c'est pour cette raison que le conseil municipal a adopté au mois de décembre 2012 sa propre politique d'égalité. Par conséquent, afin d'assurer le succès de la politique d'égalité, trois principes seront mis de l'avant :

- Volonté commune d'agir;
- Communication efficace;
- Adhésion des partenaires et de la population à la politique d'égalité.

Ainsi, ces trois principes favoriseront un développement social équitable pour tous dans la municipalité.

Bilan du dernier plan de développement 2004

Le plan de développement d'une municipalité est extrêmement important pour la direction des actions posées au fil des années. C'est un outil de référence utilisé et analysé régulièrement par les divers comités municipaux et les élus. Voici un résumé du dernier plan de développement de la municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska réalisé en 2004. Vous constaterez que des interventions ont été réalisées dans la majorité des actions ciblées.

Résumé du plan stratégique (2004)	
Axe 1 : Tourisme	
Mettre en place une piste cyclable reliant au sentier pédestre avec un site de repos	Non
Négocier l'aménagement d'un réseau équestre	À faire
Mettre sur pied une société sans but lucratif visant à faire de l'ensemencement dans les rivières et lacs	Oui
Négocier des droits de passage avec les propriétaires de lots pour les clubs de V.T.T.	Oui
Installer des affiches d'information le long de la route rivière Manie	À faire
Publiciser le secteur récréotouristique de Saint-Bruno	À faire
Axe 2 : Volet économique	
Supporter la Coop alimentaire en cas de risque de fermeture	Oui
Mettre un dispensaire ou un point de service de santé	Oui
Faire une activité pour identifier nos ponts et nos rivières	À faire
Promouvoir le reboisement	Non
Tenir des activités pour le nettoyage de nos cours d'eau	Oui
Récupérer le bois mort et les arbres tombés	Oui

Axe 3 : Volet sociocommunautaire	
Recouvrir d'asphalte la patinoire	Oui
Construire un réseau d'égouts	Oui
Prendre les moyens pour conserver les niveaux de l'enseignement primaire	Oui
Utiliser les locaux de l'école	Oui
Ajouter certaines activités pour consolider le Festi-Brûlot	Oui
Aménagement d'un sentier longeant la rivière à partir du village	Oui
Création d'activités sportives pour adolescents et enfants	Oui
Mettre sur pied une activité de reconnaissance des bénévoles	Oui
Former un comité d'accueil	À faire
Mettre en place une activité d'accueil et d'intégration des nouveaux résidants	Non
Réalisation d'un bottin des organismes	Oui
Exemption de taxes pour les nouvelles constructions	Oui
Dézonage à proximité du village	Oui
Tenir l'inventaire des propriétés à vendre et à louer	Oui
Axe 4 : Vie communautaire	
Offrir des habitations pour les personnes âgées qui sont autonomes	Oui
Construire un H.L.M. avec un service de cafétéria	Oui
Tenir une rencontre annuelle pour la consolidation et la collaboration entre les divers organismes	À faire
Implication des jeunes à l'intérieur des entreprises locales afin de leur amener le goût de vivre à Saint-Bruno	À faire

Diagnostic

<p><u>Forces</u></p> <p>Social</p> <ul style="list-style-type: none"> • Population relativement stable; • Vie communautaire dynamique; • Présence d'une école et d'un service de garde scolaire; • Leadership; • Sentiment d'appartenance; • Nouveau site Internet et journal municipal; • Politique familiale municipale; • Infrastructures de loisirs. <p>Économie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Programme d'incitatifs à l'établissement et à la revitalisation; • Services de proximité (bureau de poste, station-service, dépanneur, loisirs...). <p>Environnement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Membre des <i>Fleurons du Québec</i>; • La place de l'Église; • Milieu de vie paisible; • Ressources naturelles; • Proximité de Saint-Pascal, La Pocatière et Rivière-du-Loup. 	<p><u>Faiblesses</u></p> <p>Social</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aucune garderie pour les 5 ans et moins; • Intégration de nouveaux bénévoles. <p>Économie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'emplois restreints localement; • Forte mobilité de la main-d'œuvre; • Le zonage agricole; • Manque d'ouverture des instances gouvernementales. <p>Environnement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Transport vers les autres municipalités.
<p><u>Menaces</u></p> <p>Social</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accélération du vieillissement de la population; • Un transport collectif sous-utilisé. 	<p><u>Opportunités</u></p> <p>Social</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mobilisation citoyenne; • L'intérêt des jeunes et des baby-boomers pour le Haut-Pays; • Le partenariat local et régional dans différents projets.

<p>Économie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le nouveau régime de l'assurance-emploi; • L'exode des travailleurs; • Avenir de l'école; • Perte de services; • Hausse du prix de l'essence. <p>Environnement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fragilité du patrimoine bâti; • Présence de dépotoirs clandestins. 	<p>Économie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des maisons disponibles avec l'ouverture des Habitations Saint-Bruno; • Des incitatifs pour les nouvelles entreprises; • Intérêt pour les écoles à vocation particulière; • Popularité de la motoneige et VTT; • Présence d'un agent de développement local. <p>Environnement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Parc régional du Haut-Pays; • La riche histoire du village et de la rivière Manie; • Vocation future de l'église; • La culture et le patrimoine comme levier de développement.
--	---

Annexe 1 : Organismes et entreprises

Volet social

Centre d'accès communautaire informatique
Chorale
Comité d'action communautaire
Comité de bénévoles pour les repas après funérailles
Comité de la bibliothèque
Comité de liturgie
Comité des loisirs
Comité Place aux aînés
Comité le Trait d'Union
Conseil de Fabrique
Domaine Brûlois (Résidence de personnes âgées)
Garde paroissiale
Les P'tits Brûlots d'Or (service de garde scolaire)
Table de concertation pour les aînés

Volet économique

Alimentation Saint-Bruno (poste d'essence et service de couture)
Service incendie Saint-Pascal
Église Saint-Bruno
Épicerie Charest 1997 inc. (livraison à domicile)
Amibouffe
Artisan cordonnier rembourreur (Roger Mailloux)
Service d'autobus (Donald Lévesque)
Couturière (Francine Thériault)
Excavation Pierre Dionne
Excavation (Guilmel Richard)
Menuisier (Steve Landry)
Salon de bronzage (Katie Dumais)
Scierie mobile (Donald Lévesque)
Coiffure Céline Design (salon de coiffure)
Coiffure La Distinction (salon de coiffure)

Volet environnemental et touristique

Service de trappage (Isabelle Simard)
Promenade en traîneau à chien (Jacques Corriveau)
Écurie Arina
L'escale du pêcheur (Rock Dionne)
Ferme Gaston Lajoie et Fils
Ferme Gérald Dionne
Pourvoirie des Trois Lacs